

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU MARDI 6 FEVRIER 2018

COMPTE – RENDU

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Les Conseillers municipaux de la Ville de Le Port sont priés d'assister à la séance du Conseil municipal qui aura lieu le **mardi 6 février 2018 à 17h à la Mairie.**

En Mairie, le 29 janvier 2018



LE MAIRE

Olivier HOARAU

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal - Séance du mardi 5 décembre 2017 P.01
2. Désignation des représentants de la Commune de Le Port au conseil de surveillance et au conseil de développement du Grand Port Maritime de La Réunion P.34
3. Orientations budgétaires 2018 P.35

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le mardi six février, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : M. Sergio Erapa, 11^{ème} adjoint.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint, Mme Cala M'Rhéhourri 7^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Karine Mounien, M. Wilfrid Cerveaux, Mme Dorisca Tiburce, M. Brandon Incana, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Mikaëla Latra, Mme Sabine Le Toullec, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme Firose Gador, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : M. Ludovic Latra (par M. Jean Paul Babef), Mme Catherine Gossard (par M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Mikaëla Latra).

Arrivé (s) en cours de séance : M. Bernard Robert à 17h20, Mme Cala M'Rhéhourri à 17h35.

Départ (s) en cours de séance : Mme Brigitte Laurestant (18h30 – 18h35).

Absent (s): Mme Karine Infante, M. Hary Auber, Mme Mémouna Patel, M. Patrice Payet.

Ouverture de la séance : 17 h 15

M. le Maire présente :

- Mme Roblot-Maire Emmanuelle – Coordinatrice de Programme de Réussite Educative au CCAS depuis le 22.01.18
- M. Olivier Servan - Chef de projet politique de la ville cadre de vie à la DCES depuis le 01.01.18.

**1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 5 DECEMBRE 2017**

Après avoir délibéré et à la majorité (2 oppositions : Mme Auber, M. Jardinot et 1 abstention : Mme Gador),

Article 1 : approuve le procès-verbal du Conseil municipal du mardi 5 décembre 2017,

Article 2 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les documents y afférents.

**2. DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DE LE
PORT AU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET AU CONSEIL DE
DEVELOPPEMENT DU GRAND PORT MARITIME DE LA REUNION**

Après discussion,

Article 1 : procède à la désignation des membres à bulletin secret.

❖ Conseil de surveillance

Nombre de votants : 35

Liste 1

M. Olivier Hoarau

Liste 2

M. Jardinot

Résultat des votes

Blancs : 2

Liste 1 : 31

Liste 2 : 2

❖ Conseil de développement

Nombre de votants : 35

Liste 1

Titulaires

- M. Jean Bernard Gaillac

- M. Armand Mouniata

Suppléantes

- Mme Bibi Fatima Anli

- Mme Danila Bégue

Liste 2

Titulaires

- Mme Valérie Auber
- M. Patrick Jardinot

Suppléants

- /
- /

Résultat des votes

Blancs : 3

Nul : 1

Liste 1 : 28

Liste 2 : 3

Article 2 : acte la désignation des représentants de la ville de Le Port au Grand Port Maritime de la Réunion comme suit :

❖ Conseil de surveillance : M. Olivier Hoarau

❖ Conseil de développement

Titulaires

- M. Jean Bernard Gaillac
- M. Armand Mouniata

Suppléantes

- Mme Bibi Fatima Anli
- Mme Danila Bégue

Article 3 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les documents y afférents.

3. DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018 SUR LA BASE D'UN RAPPORT DE PRESENTATION

Mme Brigitte Laurestant quitte la séance à 18h30 et revient à 18h35.

Après discussion,

Article 1 : prend acte de la tenue du débat portant sur les orientations budgétaires 2018 de la Ville.

Article 2 : prend acte de la présentation du rapport d'orientations budgétaires 2018 dans les termes présentés en annexe.

.....
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h.

LE MAIRE



Olivier HOARAU